

Comment trouver des prolepses en fonction des genres littéraires par l'exemple des comédies de Plaute

Marie-Ange JULIA
(Hypokhâgne Henri IV & Centre A. Ernout, Université Paris IV)
marieange.julia@free.fr

Cette étude ne portera pas sur la prolepse au sens usuel et restreint des grammaires grecques et latines (le type *meam uxorem, Libane, nescis qualis sit*, qui repose sur l'anticipation à l'accusatif dans la principale d'un constituant sujet d'une complétive). Nous recourrons au terme de *prolepse* aussi bien pour les placements détachés à gauche que pour les placements détachés à droite, par alliance étymologique avec le terme grec. D'autres dénominations ont cours pour des manifestations proches ou identiques (*structures détachées, à gauche ou à droite, thèmes détachés, extrapositions, dislocations...*), mais elles consistent en des cas particuliers d'un placement au début de l'énoncé, ou à sa fin, d'un ou plusieurs mots plus ou moins intégrés au reste de l'énoncé. Le syntagme proleptique n'est pas une « variation aberrante d'une construction jugée normale »¹, pas plus qu'elle ne vient « en surplus » des éléments dont l'agencement suffirait à constituer un énoncé complet. Elle organise l'information d'une manière autre que celle d'un écrit normatif, dont elle n'est pas le contrepoids, plutôt une manière spontanée, orale, naturelle d'organisation de l'information². Le parallèle que l'on peut réaliser entre presque toutes les langues modernes et les langues anciennes le suggère fortement :

(1) (a) anglais, *John, I know (him)* « John, je le connais » ;

(b) vieil irlandais, *libru Solman sex-us* « les livres de Salomon, il les a suivis » ;

(c) tokharien B, *pudñäktentse kektseño klawate-ne lyawa-ne* « le corps de Bouddha, il l'a massé (et) frotté » ;

(d) lycien : *eběññe : prñawã : m=ě=ti prñawatě : Xluwãnimi* « cette tombe, X l'a bâtie ».

¹ A. CHRISTOL (1989 : 65).

² Comme le définit P. I. KIRTCHUK-HALEVI (2007 : 276), le détachement constitue un « mode d'expression primaire, spontané, immédiat ».

La documentation que nous possédons pour les langues anciennes repose essentiellement sur des textes littéraires, rédigés dans un haut niveau de langue. Pourtant, il n'est pas vain d'y chercher des structures à prolepse. Il est vrai que ces structures se trouvent très peu attestées, sans doute en raison du caractère littéraire de la documentation, mais aussi des règles morpho-syntaxiques de ces langues. Toutefois, il est possible de les analyser à partir d'une typologie du discours. C'est sans doute dans les textes les plus anciens, en raison des conditions de leur rédaction et de leur diffusion, que l'on peut observer le plus aisément les prolepses à l'écrit et ainsi neutraliser l'opposition fragile entre l'écrit et l'oral. Or, il nous semble indispensable d'étudier ce sujet non seulement dans sa dimension syntaxique, mais également dans ses aspects énonciatif, informationnel et discursif ; la dimension discursive est essentielle sur trois points :

- elle permet d'abord de voir dans quels types de discours les structures à prolepse se trouvent et dans lesquels elles ne se trouvent pas ;
- elle permet ensuite d'analyser le marquage, l'étiquetage qui diffèrent selon le genre du texte ;
- enfin, elle permet de comprendre le fonctionnement de ces structures.

Dans les comédies de Plaute, par exemple, dont le niveau de langue est familier - plus exactement dont l'oral est *simulé* -, ces structures sont, à différents degrés, intégrées au reste de l'énoncé et n'apparaissent pas arbitrairement, en tout endroit du texte ou en toute réplique. Leur place de prédilection diffère selon qu'il s'agit de structures dans lesquelles le segment proleptique est placé à l'initiale ou à la finale de l'énoncé : les unes apparaîtront en début de scène, voire au début de la pièce, et particulièrement dans les parties narratives ; les autres se trouveront en fin de scène. Leur fonction, différente à ce titre également, participe de la Structuration Informationnelle propre aux textes dialogiques, mais les effets liés à l'emploi de ces structures coïncident en partie avec ceux de l'oral quotidien et non planifié³.

³ Ces structures ont longtemps été considérées comme des constructions périphériques au sens syntaxique et phrastique. À notre avis, la terminologie d'une « périphérie » est abusive car elle semble ignorer que c'est au segment proleptique que se construit le reste de l'énoncé. L'intégration micro-syntaxique à laquelle se heurte la prolepse 'pure' conduit à la renvoyer à une zone polaire. En d'autres termes, on affirme que le segment « périphérique » évolue dans une zone disjointe de la zone actancielle, mais le redoublement actanciel explicite seulement la connexité syntaxique et pragmatique des éléments proleptiques et du reste de l'énoncé. Nous ne dirons donc pas que le segment non lié présente une indépendance, plutôt une autonomie qui permet de poser un thème au reste de l'énoncé. Il pose un cadre, une entité syntaxique intégrative, en regard de la seconde entité syntaxique, placée à la suite de la première, et qui, pour sa part, est intégrée. En raison de la nature de nos textes et de l'absence de discours totalement non planifié, nous

1. SUR QUELQUES PROBLÈMES TERMINOLOGIQUES LIES À LA NATURE DU PHÉNOMÈNE DÉCRIT

La définition de la structure proleptique pose tout d'abord au moins deux problèmes terminologiques. Elle recoupe en effet en grande partie la définition de la *topicalisation* et celle du *nominatiuus pendens* ou *absolutus*.

1.1. Prolepse vs topicalisation

La *prolepse*, du grec πρόληψις (« opinion que l'on se fait d'avance »), est généralement considérée comme le moyen d'extraire un mot d'une proposition à l'intérieur de laquelle il devrait normalement se trouver, et de placer ce mot avant celle-ci pour le mettre en relief ou le thématiser. Étant donné que la topicalisation consiste également en un thème antéposé, la frontière n'est pas étanche entre ces deux structures : la rupture intonative n'étant pas accessible en latin, il ne nous reste plus que la rupture syntaxique pour nous décider entre l'une et l'autre structure. Comme, de surcroît, le rappel avec une proforme est très rare - rappelons que celui-ci dépend des langues -, la mise en avant du thème (le thème en tête) est, dans les langues anciennes, particulièrement équivoque. Toutefois, le départ entre les deux structures peut se faire grâce aux 'petits mots', qui diffèrent selon la structure : on trouve, entre autres, αὐτάρ et ἀτάρ en grec⁴, *at* en latin, quand il s'agit d'une topicalisation ; γε en grec, *autem* et *uero*⁵ dans les textes en prose latins, comme l'a remarqué Ch. Touratier (1994 : 343), qui fonctionnent comme des Particules Énonciatives (PEN) et se placent toujours après la structure proleptique. Chez Plaute, c'est *profecto* qui apparaît après le segment proleptique⁶ : comme les autres PEN, il sert à disjoindre une zone

verrons que l'autonomie des éléments proleptiques est plus ou moins faible. On est en mesure d'évaluer le degré d'intégration de ces éléments par le contrôle que la seconde entité exerce sur la première. Plus le texte est rédigé dans un haut niveau de langue, c'est-à-dire, par exemple, dans les essais philosophiques, plus l'antécédence génétique est neutralisée.

⁴ Voir M.-A. JULIA (2003).

⁵ Nous proposons par exemple : Pétrone, 37, 9, **Familia** *uero* - *babae babae !* - *non mehercules puto decumam partem esse quae dominum suum nouerit*. « Ses esclaves oui oh oh par Hercule, je crois bien qu'il n'y en a pas le dixième qui connaisse son maître ».

⁶ Voir M.-A. JULIA (2010). On peut se demander s'il y a une construction proleptique ou une topicalisation lorsque la PEN précède le syntagme proleptique : e.g., Plaute, *Merc.* 272 LY. *Profecto ego illunc <h>ircum castrari uolo* « Lysimaque. - Assurément, moi ce bouc, je veux qu'il soit châtré. » S'il faut trouver une prolepse dans cet exemple ce serait

de l'énoncé de la structure argumentale, à la poser en dehors de la prédication, en avant (*pro-lepse*) ou en arrière de celle-ci⁷. La présence de ces particules confirme qu'en cas de prolepse non intégrée, il ne se produit pas de détachement, mais un placement initial ou final d'un segment non lié car pensé avant le carcan syntaxique du cadre phrastique. En revanche, dans le cas d'une topicalisation, le petit mot précède le segment topicalisé : ce segment n'est pas disjoint du reste de l'énoncé, mais lié syntaxiquement comme en atteste l'accord casuel systématique :

(2) Plaute, *Cap.* 119-120, ***Omnes profecto liberi lubentius / Sumus quam seruimus.***

« Tous assurément, nous préférons être libres que d'être esclaves. »

(3) Plaute, *As.* 601-602, ***Qui sese parere apparent huius legibus, profecto / numquam bonae frugi sient, dies noctesque potent.***

« Ceux qui sembleraient obéir à ses lois, assurément/eh bien jamais ils ne seraient des honnêtes gens et ils boiraient jour et nuit »⁸.

(4) Plaute, *Bac.* 99, ***At ego nolo dare te quicquam.***

« Quant à moi, je ne veux rien recevoir de toi. »

1.2. *Nominatiuus pendens* ou *absolutus*

On a observé depuis longtemps⁹ que des syntagmes initiaux n'étaient pas

plutôt du côté de *ego illunc* ou *ego illunc hircum*. Il paraîtrait plus prudent de considérer que la PEN en position frontale encadre le schéma énonciatif Thème-Rhème : elle jouit d'un potentiel thématissant (cadratif) qui sert à la répartition des informations textuelles.

⁷ La remarque de P. KIRTCHUK-HALEVI (2007 : 276) nous semble, à ce titre, essentielle : « The utterances with 'topicalization by dislocation' belong to a primary, spontaneous, immediate, emotive, spoken-language mode of expression (...). An utterance beginning with the topic, then, does not result from the modification of a canonical syntactic order but quite the opposite ».

⁸ M. M. J. FERNANDEZ-VEST (2004 : 72) précise que « la PEN assure l'articulation entre les Énoncés intégrés en une séquence longue ». Cette articulation est ancienne. Elle vient de l'ancienne corrélation de la syntaxe proto-indo-européenne. Si l'on pense, par ailleurs, à l'importance des corrélations en indo-européen, qui ont évolué parfois en corrélation subordinative, puis en subordonnant, on touche sans nul doute au caractère naturel, primordial, voire primaire des structures proleptiques.

⁹ La théorie du *nominatiuus pendens* est née, non chez les grammairiens latins, mais bien plus tard, chez des philologues de la seconde moitié du XIX^{ème} siècle (par exemple C. Kirchner, en 1865), qui ont cherché à rendre compte des valeurs du nominatif qui ne cadraient pas avec la définition traditionnelle du cas-sujet ; cf. M. GRIFFE (2007 : 39).

marqués formellement comme constituants intégrés syntaxiquement à l'énoncé. Ils sont structurellement isolés. Il faut noter que ce phénomène a été appelé *nominatiuus pendens* ou *absolutus*, désignation doublement heureuse car les syntagmes nominaux les plus fréquemment proleptiques dans les langues anciennes, comme le latin, le grec ou le sanskrit, ou dans les langues modernes, les langues finno-ougriennes entre autres, sont au nominatif, et qu'*ab-solutus* « dé-taché » met en relief une zone initiale, périphérique, accueillant des éléments informationnels, indépendants du groupe verbal d'un double point de vue grammatical et sémantique. Mais contrairement au *nominatiuus pendens* ou *absolutus*, la prolepse peut se trouver au cas voulu par sa fonction dans l'énoncé, donc à un autre cas que le nominatif ; ou sa forme même peut être ambiguë (voir l'exemple (1)). En outre, comme le montre l'exemple (5), la prolepse se trouve parfois reprise par un pronom anaphorique (ou cataphorique en cas de prolepse finale), qui raccorde le segment proleptique au segment prédicatif :

(5) Plaute, *Amp.* 1117, *Postquam conspexit angues ille alter puer, / citus e cunis exilit, facit recta in anguis impetum : / alterum alteraprehendit eos manu perniciter.*

« Sitôt qu'il a vu les serpents, notre petit prodige, il bondit hors de son berceau, se précipite tout droit sur les monstres : il saisit l'un et l'autre, oui eux à la main avec agilité. »

L'appellation de *nominatiuus pendens* ou *absolutus* met l'accent sur le cas des mots proleptiques ; or, il est certain que c'est une manière erronée de concevoir la structure dans le sens où elle conduit à une approche inverse du phénomène : au lieu de considérer le niveau morpho-syntaxique comme primordial, il est préférable d'envisager la structure du point de vue énonciatif, informationnel, pragmatique, qui est premier dans la série des trois niveaux d'analyse décrits par Cl. Hagège (1985 : 221). Peu importe, en conséquence, le cas auquel est attesté le mot proleptique ; ce qui prime, c'est la Structuration Informationnelle, qui pose en premier lieu l'objet du propos, au sujet duquel on élabore en second lieu une prédication, qui intégrera à différents degrés le segment initial. Cette approche permettrait probablement de considérer différemment des énoncés comme :

(6) Plaute, *Men.* 78, *mensam, quando edo, detergeo*
« La table, quand je mange, je la nettoie. »

Le parasite plautinien ne veut pas dire : « quand je mange, je nettoie la table », mais pose d'abord ce qui l'intéresse, la table, le manger, puis dit comment il s'en sert. On perd la saveur du jeu de mots si on renonce à envisager une structure proleptique.

(7) Plaute, *As.* 527, **Illos qui dant** *eos derides ; qui deludunt deperis.*

« Ceux qui paient, tu te moques d'eux ; de ceux qui se jouent de nous tu es folle / ceux qui se jouent de nous, tu es folle (d'eux) / ceux qui se jouent de nous, tu es folle ».

Dans la première phrase de l'exemple (7), la prolepse est confirmée par la reprise pronominale ; dans la seconde phrase, aucune explicitation ne confirme la prolepse ; dans le doute, nous proposons d'abord une lecture de *qui deludunt* sans prolepse, puis une lecture avec une prolepse et une anaphore implicite, enfin une lecture avec prolepse et sans anaphore apparente comme peut le faire le français familier : *Le chocolat, j'aime*. Le parallèle évident avec la première proposition suggère de retenir plutôt l'une des deux lectures proleptiques.

Le moyen le plus efficace de départager la prolepse de la topicalisation et du *nominatiuus pendens* ou *absolutus* reste de prendre en considération la place et la fonction de la structure proleptique dans le discours et dans l'œuvre, qui ne sont en rien arbitraires.

2. ANATOMIE DES PROLEPSES DANS LA PHRASE, LE DISCOURS ET L'ŒUVRE

L'une des tâches de la linguistique du discours est de rendre compte du fonctionnement des formes rencontrées, de leur emploi et de leur efficacité *in situ*, et de formuler des hypothèses sur les raisons qui ont présidé à leur choix. Or, cette tâche ne peut être accomplie qu'à la condition d'examiner en détail au moins deux ensembles de faits : la position dans le discours et l'œuvre au moment où apparaît la forme étudiée, et l'effet de son occurrence sur cet univers.

2.1. Taille physique et fréquence de la prolepse

La *dislocation* est réputée ne pas pouvoir comporter plus de deux unités, ce que maintient encore K. Lambrecht (2001 : 1050), malgré l'objection de M. M. J. Fernandez-Vest (1995 : 28) : « On a pu montrer que, si la fréquence d'usage du *Thème préjeté* sous sa forme la plus schématique (substantif en préjection repris par un pronom dans l'énoncé prédicatif) varie d'une langue à l'autre, toutes les situations d'oralité impromptue tendent à favoriser le recours au *Thème détaché* pour permettre l'insertion de commentaires / parenthèses longs ». C'est le cas effectivement en latin (et

en grec¹⁰) : dans le théâtre de Plaute, les structures proleptiques sont de taille variable, tantôt réduites à un mot, tantôt contenant cinq mots ou plus :

(8) Plaute, *Mil.* 1291-1292, *Oratio alio mihi demutandast mea. / Mulier profecto natast ex ipsa Mora.*

« Il faut donner un autre tour à mon discours. La femme assurément, elle est née de la Lenteur même. »

(9) Plaute, *Amp.* 1103, *Sed puer ille quem ego laui, ut magnust et multum ualet !*

« Mais l'enfant que j'ai lavé, qu'il est grand et qu'il est fort ! » (trad. A. Ernout).

Si l'on prend en compte une page de Plaute dans laquelle se trouve un récit fait par un locuteur, par exemple les vers 1092 à 1124 de l'*Amphitryon*, on ne décompte pas moins de trois prolepses avec un placement en avant du prédicat (cf. exemples (5), (9) et v. 1022) et deux prolepses avec un placement en arrière du prédicat (cf. exemple (5) et v. 1023). Dans de nombreuses langues modernes également, le récit tend à favoriser la fréquence des structures proleptiques. Toutefois, ce n'est que dans le théâtre latin que l'on relève des prolepses initiales en cascade :

(10) Plaute, *Curc.* 419, *Sed istum quem quaeris ego sum.*

« Mais cet homme que tu cherches, moi, je le suis ». (exemple emprunté à C. Touratier 2008 : 152)

2.2. Position de l'élément proleptique dans l'œuvre

La position des prolepses dans les dialogues de théâtre va de pair avec les caractéristiques de la représentation de l'oralité populaire. C'est ainsi qu'on peut expliquer la présence de prolepses dès l'argument initial ou dès l'ouverture de la pièce :

(11) Plaute, *Men. Arg.* 1-2, *Mercator Siculus, quoi erant gemini filii, / Ei surrupto altero mors optigit.*

« Un marchand sicilien, qui avait deux fils jumeaux, à lui la mort enleva l'un des deux fils et le saisit à son tour ».

¹⁰ Un exemple chez Démosthène offre le cas d'une prolepse exceptionnelle qui permet l'insertion d'une parenthèse très longue de 22 mots, qui participe de la déshumanisation recherchée du sycophante Aristogiton : Démosthène, *Aristog.*, 52, *μεθ' ὧν δ' οἱ ζωγράφοι τοὺς ἀσεβεῖς ἐν Αἰδοῦ γράφουσιν, μετὰ τούτων, μετ' ἀρᾶς καὶ βλασφημίας καὶ φθόνου καὶ στάσεως καὶ νείκου, περιέρχεται.* « Les monstres avec lesquels les peintres représentent les scélérats dans la demeure d'Hadès, avec ceux-ci, avec Imprécation, Calomnie, Envie, Querelle et Discorde, il marche. »

(12) Plaute, *Cap.* 1-2, ***Hos quos uidetis stare hic captiuos duos, / illi qui astant, hi stant ambo, non sedent.***

« Ceux que vous voyez debout là, ces deux captifs, ceux-là qui sont debout, ils sont debout tous les deux, ils ne sont pas assis ».

La structure proleptique active la désignation des personnages principaux, en même temps probablement que celui qui prononce la réplique les désigne du doigt.

Les prolepses apparaissent également souvent quand un locuteur fait un récit ou quand il cherche à affirmer sa position par rapport à un autre personnage :

(13.a) Plaute, *Most.* 841, ***Haec quae possum, ea mihi profecto cuncta uehementer placent.***

« Ce que je peux voir, cela à moi assurément, tout cela me plaît énormément. »

On dit que *ea* est un pronom anaphorique, qui rappelle la proposition relative. Or, elle se trouve ici déjà introduite par un pronom démonstratif *haec*. Tout se passe comme si le procédé de reprise du topique, présent sous la forme nominale pleine *cuncta*, se fait par l'ajout de deux pronoms de rappel, *haec* et *ea*, ce qui tend à confirmer la structure proleptique. Ce procédé a une valeur contrastive puisque le personnage énumérait auparavant ce qu'il ne voyait pas. L'étude de la Structuration Informationnelle pourrait ainsi justifier la corrélation du proto-indo-européen. L'exemple latin est parallèle à celui du français, tel que l'atteste par exemple le théâtre de Giraudoux, avec une prolepse initiale qui contient un adjectif démonstratif, un substantif et une proposition relative, syntagme nominal sujet repris par le pronom personnel de rappel *elle* :

(13.b) Giraudoux, *Électre*, I, 13, ***Cette petite tête qu'ils plongent dans la vase pour barboter têtard et salamandre, quand ils la dressent vers l'homme toute mordorée et bleue, elle n'est plus que propreté, intelligence et tendresse.***

L'exemple (13.b) offre en outre un exemple de segment détaché en fin de proposition, *têtard et salamandre*. Cette structure à « prolepse » finale se rencontre souvent au théâtre à la fin du prologue, d'une scène ou d'une séquence dramatique qu'elle a pour fonction de clôturer (cf. S. Horlacher (2008) pour le français) :

(14) Plaute, *Cas.* 82-83, ***neque quidquam stupri / Faciet profecto, in hac quidem comoedia.***

« Et elle ne fera rien d'honteux en fait, certes dans cette comédie. »

(15) Plaute, *Amph.* 780-781, AL. *Estne haec patera qua donatu's illi ?*
 AM. *Summe Iuppiter, / Quid ego uideo ? haec ea est profecto patera.*
 « ALCMÈNE.- Est-ce cette coupe, celle qu'on t'a donnée là-bas ?
 AMPHITRYON.- Ô grand Jupiter, qu'est-ce que je vois ? C'est elle, oui la coupe ! »

On peut sans doute considérer que *patera* est disjoint du déterminant pour des raisons métriques mais on ne peut passer sous silence la présence de deux déterminants : *haec* et *ea* ; l'un est donc le sujet, l'autre l'attribut. *Patera* pourrait être en facteur commun aux deux déterminants mais on pourrait aussi considérer qu'il y a ici un troisième constituant qu'on peut appeler 'Mnémème' (cf. M. M. J. Fernandez-Vest (2004)) : le Mnémème permet de rappeler un constituant qui est le sujet de la discussion : Alcmène et Amphitryon s'interrogent sur l'identité de la coupe. *Profecto* fonctionne ici avec sa valeur évidentielle. On peut conjecturer que *patera* serait complètement inutile d'un point de vue syntaxique : la marque de nominatif féminin singulier des deux déterminants aurait pu suffire à rappeler la coupe. On voit bien ici que la portée du Mnémème dépasse celle de l'énoncé. Il a pour fonction textuelle de clôturer la séquence et d'en souligner la cohésion sémantico-énonciative. Ce troisième constituant prend part à la stratégie d'organisation de l'information, puisqu'en clôturant le dialogue il sert à la fois la cohérence textuelle de l'énoncé et la cohérence interactionnelle. L'énonciateur boucle son discours en réactivant un référent initialement activé que le Rhème final (à l'issue d'un enchaînement énonciatif complexe) vient d'« informer ». Dans la suite de l'échange entre Alcmène et Amphitryon, le changement de sujet est effectif : les personnages se mettent à parler d'une autre coupe. La PEN *profecto* est l'indice d'une « prolepse » finale, structure dans laquelle la Particule apparaît fréquemment :

(16) Plaute, *Cist.* 759 et 762, PHA. *Quod quaeritabam, filiam inueni meam. / HA. Nostra haec alumna est tua profecto filia.*
 « PHANOstrate.- J'ai trouvé ce que je cherchais sans cesse, ma fille.
 HALISCA.- Celle-ci que nous avons élevée est la tienne, vraiment ta fille. »

Soit on suppose que *tua profecto filia* forme un syntagme qui fonctionne comme l'attribut du sujet *Nostra haec alumna* ; soit on sépare *tua* de *profecto filia* et on fait de *tua* seulement l'attribut du sujet. Aux vers précédents, la possession était dénotée seulement par un pronom possessif, *meam* deux fois et *mea* une fois, pour signifier « ma fille ». La structure apparaît à la fin de la pièce, une comédie où une jeune fille, abandonnée dans son enfance, retrouve ses parents. S'il s'agit bien d'un Mnémème, *profecto* ne se trouve plus à un placement incongru, il est à la jointure entre le Rhème *est tua* et le Mnémème *filia*, qui est le rappel du Thème d'un

énoncé précédent. *Profecto* et le Mnémème *filia* servent dès lors à clôturer la scène de reconnaissance.

La prolepse peut être mise en relation avec l'oralité sur un autre plan : il apparaît dans les pièces de Plaute, comme dans l'oral impromptu, que, plus le niveau de langue est familier, moins le segment proleptique est syntaxiquement intégré.

3. TRAITEMENT MORPHO-SYNTAXIQUE DIFFÉRENCIÉ DES STRUCTURES PROLEPTIQUES

Ainsi que le signale B. Combettes (1988 : 38), les structures détachées posent un problème particulier à la syntaxe, dans la mesure où elles échappent précisément aux relations de dépendance et de rection qui constituent son « fonds de commerce ». Elles font donc souvent l'objet de définitions négatives peu satisfaisantes. Toutefois, comme l'indique D. Apothéloz (1997 : 190), « de façon générale les détachements à gauche apparaissent beaucoup moins contraints que les détachements à droite sur le plan morpho-syntaxique ».

3.1. Cas des éléments proleptiques

Les éléments proleptiques sont le plus souvent au cas voulu par leur fonction dans la phrase, mais ce constat se fonde, probablement de manière erronée, sur une tradition manuscrite qui a pu apporter des corrections au texte initial, ainsi :

(17) Plaute, *Bacch.* 403-4, *Sed eccos uideo incedere / **patrem sodalis et magistrum*** (ou ***pater sodalis et magister***).

« Mais voici que je les vois arriver, le père et le maître de mon camarade ».

Le vers 404 de l'exemple (17) avec la leçon retenue par A. Ernout est incorrect d'un point de vue métrique. Si on le corrige en *pater sodalis et magister*, on obtiendrait un vers correct. Ce qui favorise en outre la lecture d'une « prolepse » finale avec une co-référence réalisée par le pronom *eccos*, c'est que cette construction a pour fonction de clôturer la scène. L'accusatif est sans doute la marque d'une hypercorrection ; les segments proleptiques apparaissent souvent au nominatif dans les dialogues où la langue est particulièrement relâchée :

(18) Plaute, *Epid.* 166-167, ***Plerique homines quos cum nil refert pudet / Vbi pudendum est ibi eos deserit pudor.***

« La plupart des gens qui ont des scrupules quand il n'en faut pas, quand il faut en avoir alors les scrupules les abandonnent. ».

Le statut syntaxique étrange de cet élément proleptique explique sans doute les nombreux cas de figure observés et les corrections opérées *a posteriori* sur ces segments, inattendus à plus d'un titre pour le copiste dont la norme était celle de l'écrit.

3.2. Échelle d'intégration

On est en mesure de réaliser en latin la même échelle d'intégration des segments proleptiques qu'on a proposée par exemple pour le français¹¹. La variété des cas attestés pour ces structures semble témoigner de la difficulté, dès l'Antiquité, d'appréhender le statut syntaxique de l'élément proleptique. Une telle structure n'entraîne pas dans le carcan étroit d'une syntaxe rectionnelle : les langues anciennes flexionnelles exigent que chaque mot reçoive le cas correspondant à sa fonction dans l'énoncé. Mais un élément proleptique paraît n'avoir aucune fonction syntaxique identifiable par rapport au prédicat, il semble asyntaxique. Toutefois, dans la mesure où ce constituant appartient à la chaîne syntagmatique d'un énoncé donné, il entretient forcément une certaine relation avec les autres constituants de cet énoncé. Les auteurs antiques ou les copistes ont donc cherché à rattacher les éléments proleptiques de diverses manières : en les mettant au même cas que celui du relatif ou, de manière encore plus étroite, en les mettant au même cas que le pronom de rappel ; ou de manière plus étroite encore, en ôtant le pronom de rappel - explétif. L'intonation et la particule indiqueront la structure proleptique à l'oral ; à l'écrit, en revanche, celle-ci n'est plus explicitement marquée. Ainsi du parallèle suivant entre le français et le latin :

(19.a) *Paris, j'y suis déjà allé. / Paris, je suis déjà allé.*

(19.b) *À Paris, j'y suis déjà allé.*

(19.c) *Je suis déjà allé à Paris.*

¹¹ Cf. Ph. BLACHE (2008 : 8) : [+R, +Prep] > [+R, -Prep] > [-R, +Prep] > [-R, -Prep]

(a) *À elle, je lui parle*

(b) *Elle, je lui parle*

(c) *À elle, je parle*

(d) **Elle, je parle.*

(19.a') Plaute, *Bac.* 945, °**Noster senex hic stolidus, ei profecto nomen facio ego Ilio.** / °**Noster senex hic stolidus, profecto nomen facio ego Ilio.**

« Notre vieil idiot (nominatif), à lui carrément je donne moi le nom de Troie / sans pronom de rappel : Notre vieil idiot, carrément je donne moi le nom de Troie. »

(19.b') **Nostro seni huic stolido, ei profecto nomen facio ego Ilio.**

« À notre vieil idiot (datif), à lui carrément je donne moi le nom de Troie. »

(19.c') °**Nostro seni huic stolido nomen facio ego Ilio.**

« À notre vieil idiot (datif) je donne moi carrément le nom de Troie. »

Chrysale, un esclave, parodie *l'Iliade* et installe son récit épique en répartissant dans un premier temps les rôles entre les gens qu'il côtoie, en posant dans un second temps le cadre par la désignation d'une maison, puis de la ville de Troie en la personne d'un vieillard dont il jalouse la fortune. La prolepse, si elle permet d'organiser ici l'information, est constituée dans la parole de l'esclave de la mise en place d'un élément principal de son récit ; elle permet aussi de souligner son mépris.

Le double marquage est possible en latin. Ce n'est pas forcément le cas en français parce que, entre autres, le complément direct proleptique n'est pas susceptible de flexion, ce qui explique sans doute la plus faible fréquence en latin qu'en français du pronom de rappel. Le latin peut procéder à une anaphore sans qu'un pronom de rappel explicite l'anaphore. Une telle latitude implique qu'on trouve des SN proleptiques :

- au nominatif suivi d'un pronom de rappel à un cas donné,
- au nominatif sans pronom de rappel subséquent,
- mis au cas d'un pronom de rappel subséquent,
- ou mis au cas qu'aurait un pronom de rappel qui, en fait, ne reçoit par la suite aucune expression formelle explicite. Le parallélisme dans l'exemple (7) avec la première phrase, qui contient une prolepse, et le contraste sémantique qui en découle invitent à supposer une prolepse que rien ne signale morphologiquement, mais qui devait être marquée intonativement par une certaine rupture mélodique.

On peut ainsi envisager en latin différents degrés dans l'intégration d'un SN qui n'est pas sous la dépendance d'un verbe¹² :

¹² Pour le français, voir le classement de M. BLASCO (1997 : 8-13), avec une « reprise totale », « maximale », « partielle » ou « inexistante ».

1. Une autonomie totale : SN au nominatif, sans reprise/annonce pronominale :

Quand le SN n'est pas pronominalisé (*loose aboutness*), il introduit un référent qui n'est pas repris dans la suite de l'énoncé et ne pourrait d'ailleurs y être inséré tel quel (cf. ex. (10)).

La prolepse devait aussi apparaître même en cas d'insertion possible et en l'absence de tout pronom de rappel, étant alors avant tout manifestée par l'intonation et éventuellement soulignée par la présence d'une particule ou par un ordre des mots particuliers.

2. Une autonomie partielle : SN au nominatif, repris/annoncé par un pronom anaphorique au cas voulu par sa fonction dans la phrase¹³ :

Le pronom de rappel, redondant en latin, vient expliciter partiellement la relation du segment proleptique avec le reste de l'énoncé et en réalise pour partie l'intégration; le segment est mis au nominatif quand bien même sa fonction dans la phrase exigerait un autre cas.

(20) Plaute, *Poen.* 1068-1069, *Nam mihi sobrina Ampsigura tua mater fuit, / Pater tuus, is erat frater patruelis meus.*

« Car Ampsigura, ta mère, était une cousine à moi ; ton père, il était mon cousin germain ».

Pater tuus est un topique contrastif, par rapport à *tua mater*. La prolepse en (21) a une fonction pragmatique forte : elle met en valeur la relation familiale et affective du locuteur avec le père de son interlocuteur.

(21) Plaute, *Poen.* 659, **Tu**, *si te di amant, agere tuam rem occasiost.*

« Toi, si les dieux t'aiment, c'est le moment de faire ton affaire. » (trad. Ernout : « À toi, si les dieux... », avec une intégration par le fait de la traduction).

Un homme, qui cherche à profiter d'un malheureux, veut sans doute engager à l'action son interlocuteur, notablement méfiant, en détachant *tu*, le pronom qui le désigne sans détour.

3. Une semi-autonomie : SN au cas voulu par sa fonction dans la phrase, repris/annoncé par un pronom anaphorique au même cas :

¹³ G. SERBAT (1996 : 32-45) avait bien défini le nominatif comme « le cas de la désignation ». Au nominatif, la prolepse n'est indiquée par aucune marque formelle apparente. On peut se demander aussi, pour certains exemples, si l'accusatif est réellement une marque formelle de flexion.

Comme l'a montré C. Bodelot (1996 : 20-21), le maintien de l'accord entre l'élément *extraposé* et le pronom de rappel crée une situation de redondance morphologique, et exerce une influence cohésive sur l'ensemble de la structure (cf. les exemples (5, 7, 19.b')).

4. Une syntaxe liée : SN au cas voulu par sa fonction dans la phrase sans reprise/annonce par un pronom anaphorique :

Bien souvent, il ne nous reste plus dans les textes anciens que des phrases achevées, des formes configurées dont la structure, en particulier syntaxique, est stabilisée, autrement dit, des formes qui ont subi des *rattachements* selon l'expression heureuse de J. Deulofeu (2009). On peut certainement observer dans les textes comment cette intégration syntaxique a été réalisée et comment, sous l'influence du modèle normatif de l'écrit, l'auteur (et même le traducteur, comme dans l'ex. (21)) a cherché à ramener une configuration de détachement discursive à un cas de dépendance grammaticale. Les éléments proleptiques ne peuvent fonctionner comme des énonciations autonomes : ils ont besoin d'une dépendance grammaticale. C'est là la confirmation de la primauté du niveau énonciatif sur le niveau morpho-syntaxique. Les principes fonctionnels et génétiques de la prolepse sont donc avant tout informationnels ou pragmatiques.

CONCLUSION

Nous avons examiné les prolepses dans les comédies de Plaute comme si elles étaient spontanées. Or, il ne s'agit pas d'un oral *impromptu*, mais d'un oral *simulé*, exactement comme a pu le faire Giraudoux dans sa pièce *Électre*. Ces structures reposent sans doute sur un travail stylistique qui vise à imiter le langage parlé du peuple, pour son plaisir, par connivence, peut-être également par adéquation au registre comique et grossier du texte. Le caractère familier des comédies contribue à favoriser ces prolepses. Toutefois il y a une autre dimension fonctionnelle qui n'est plus spécifique au genre littéraire : si la prolepse est apparue comme une marque morpho-syntaxique d'oralité, c'est qu'elle relève de la langue naturelle, primaire, en tant qu'expédient utile et pertinent dans la production même d'un énoncé : elle permet de poser un syntagme nominal qui fera l'objet d'une prédication avant même qu'elle soit pensée. Une prolepse n'a par conséquent de sens qu'en contexte, en amont et en aval de la prédication, dont elle est congénitale.

Bibliographie

- APOTHÉLOZ, Denis, 1997, « Les dislocations à gauche et à droite dans la construction des schématisations », dans : D. MIÉVILLE & A. BERRENDONNER (éd.), *Logique, discours et pensée. Mélanges offerts à Jean-Blaise Grize*, Berne, Peter Lang, 183-217.
- ASHBY, William J., 1988, « The syntax, pragmatics, and sociolinguistics of left- and right dislocations in French », *Lingua* 75, 203-229.
- BLACHE, Philippe, 2008, « Notes sur la dislocation », article consultable à l'adresse : <http://aune.lpl.univ-aix.fr/~blache/Dislocation/Documents/Introduction%20Dislocation.pdf>.
- BLASCO-DULBECCO, Mylène, 1999, *Les dislocations en français contemporain. Étude syntaxique*, Paris, H. Champion.
- BLASCO-DULBECCO, Mylène, 2009, « Les 'sujets disloqués' à la lumière de la langue classique : trouver de l'ordre dans le désordre », dans : D. APOTHÉLOZ, B. COMBETTES & F. NEVEU (éds), *Les linguistiques du détachement, Actes du colloque international de Nancy, 7-9 juin 2006*, Bern, Berlin..., Peter Lang.
- BODELOT, Colette, 1996, « Propositions complétives détachées en latin : dislocation gauche vs. dislocation droite », dans : A. BAMMESBERGER, F. HEBERLEIN (éds), *Akten des VIII. internationalen Kolloquiums zur lateinischen Linguistik*, Heidelberg, C. Winter, 233-248.
- BODELOT, Colette, 2007, « Syntaxe liée vs. syntaxe non liée ou de l'utilité de distinguer une macro-syntaxe de la (micro-)syntaxe en latin », dans : C. BODELOT (éd.), *Éléments « asyntaxiques » ou hors structure dans l'énoncé latin*, Clermont-Ferrand, Presses universitaires Blaise Pascal, 15-33.
- CHRISTOL, ALAIN, 1989, « Prolepse et syntaxe indo-européenne », dans : G. Calboli (éd.), *Subordination and other topics in latin, Proceedings of the Third Colloquium on Latin Linguistics, Bologna, 1-5 April 1985*, Amsterdam/Philadelphia, J. Benjamins, 65-90.
- COMBETTES, Bernard, 1988, « L'opposition écrit/oral et les stratégies de lecture », *Langue française* 80, 33-50.
- DEULOFEU, José, 2009, « Pour une linguistique du 'rattachement' », dans : D. APOTHÉLOZ, B. COMBETTES & F. NEVEU (éds), *Les linguistiques du détachement, Actes du colloque international de Nancy, 7-9 juin 2006*, Bern, Berlin..., Peter Lang, 229-250.
- FERNANDEZ-VEST, M. M. Jocelyne, 1995, « Morphogenèse orale du sens : de l'espace des langues aux objets du discours », *Intellectica* 20, 9-53.
- FERNANDEZ-VEST, M. M. Jocelyne, 2004, « Mnémème, Antitopic : le post-Rhème, de l'énoncé au texte », dans : M. M. J. FERNANDEZ-VEST & S. CARTER-THOMAS (éds), *Structure Informationnelle et Particules Énonciatives. Essai de typologie*, Paris, L'Harmattan, coll. Grammaire & Cognition n°1 et 2, 65-104.

- FERNANDEZ-VEST, M. M. Jocelyne, 2009, « Vers une typologie informationnelle des constructions à détachement », dans : D. APOTHÉLOZ, B. COMBETTES & F. NEVEU (éds), *Les linguistiques du détachement, Actes du colloque international de Nancy, 7-9 juin 2006*, Bern, Berlin..., Peter Lang, 251-262.
- FERNANDEZ-VEST, M. M. Jocelyne & MILLER, Jim, 2006, « Spoken and written language », dans : G. BERNINI & M. L. SCHWARTZ (éds), *Pragmatic organization of discourse*, Belin-New-York, Mouton de Gruyter, Empirical approaches to language typology, Eurotyp 20-8, 9-64.
- GRIFFE, Michel, 2007, « L'extraposition en latin », dans : C. Bodelot (éd.), *Éléments « asyntaxiques » ou hors structure dans l'énoncé latin*, Clermont-Ferrand, Presses Universitaires Blaise Pascal, 37-54.
- HAGÈGE, Claude, 1985, *L'homme de paroles : contribution linguistique aux sciences humaines*, Paris, Fayard.
- HORLACHER, Anne-Sylvie, 2008, « Entre évaluation formulaique et résumé généralisant : le rôle de la dislocation à droite dans la clôture d'épisodes conversationnels », dans : J. DURAND, B. HABERT & B. LAKS (éds.), *Actes du 1^{er} Congrès Mondial de Linguistique Française*, Paris, 9-12 juillet 2008, Paris, Institut de linguistique française, 749-759 (CD-Rom).
- JULIA, Marie-Ange, 2003, « Les particules αὐτάπ et ἀτάπ : passerelles entre la structuration syntaxique et la structuration informative de l'énoncé ? », *Revue de Philologie, de Littérature et d'Histoire anciennes*, LXXV/1, p. 83-98.
- JULIA, Marie-Ange, 2010, « Relations entre Structuration informationnelle et structuration syntaxique en latin : les prémices du français », communication à l'Atelier sur la « Structure Informationnelle et la typologie des langues : marquage du focus, constructions détachées, hiérarchie des enchaînements thématiques », 21- 22 novembre 2008, Paris 3-Sorbonne Nouvelle (à paraître aux éd. L'Harmattan).
- KIRTCHUK-HALEVI, Pablo, 2006, « Dislocation ? Thématisation ? Le rapport parole-langue repensé », dans : G. LAZARD & Cl. MOYSE-FAURIE (éds), *Linguistique typologique*, Villeneuve d'Ascq, PU Septentrion, 113-126.
- KIRTCHUK-HALEVI, Pablo, 2007, « LUIT : Langage – a Unified and Integrativ Theory », dans : M. M. Jocelyne FERNANDEZ-VEST (dir.), *Combat pour les langues du monde – Fighting for the world's languages. Hommage à Claude Hagège*, Paris, L'Harmattan, coll. Grammaire & Cognition n° 4 et 5, 271-282.
- LAMBRECHT, Knud, 2001, « Dislocation », dans : M. HASPELMATH, E. KÖNIG, W. OESTERREICHER & W. RAIBLE (éds), *Language typology and language universals. Sprachtypologie und Sprachliche Universalien. Typologie des langues et universaux linguistiques. An international handbook. Volume 2*, Berlin – New York, Walter de Gruyter, Handbücher zur Sprach- und Kommunikationswissenschaft 20.2, 1050–1078.

- MONDADA, Lorenza, 1995, « Planification syntaxique des énoncés et séquentialité de la conversation », *Scolia* 5, 319-342.
- NEVEU, Franck, 2000, « Les détachements gauches asymétriques, entre microsyntaxe et macrosyntaxe », dans : A. ENGLEBERT, M. PIERRARD, L. ROSIER & D. VAN RAEMDONCK (éd.), *Actes du XXIIe Congrès International de Linguistique et de Philologie Romanes, volume VI, De la grammaire des formes à la grammaire du sens*, Bruxelles, Niemeyer, 371-377.
- NEVEU, Franck, 2003, « Détachement, adjonction, discontinuité, incidence... Présentation », dans : F. NEVEU (éd.), *Linguistique du détachement, Cahiers de praxématique* n° 40, 7-19.
- PERROT, Jean, 1998, « Visée communicative », dans : J. FEUILLET (éd.), *Actance et Valence dans les Langues de l'Europe*, Berlin-New York, Mouton de Gruyter, 607-661.
- SERBAT, Guy, 1988 « Le *nominativus pendens* », *Cuadernos de Filología Clásica* 21, 359-366.
- TOURATIER, Christian, 1994, *Syntaxe latine*, Louvain-la-Neuve, Peeters.
- TOURATIER, Christian, 2008, *Grammaire latine. Introduction linguistique à la langue latine*, Paris, éditions Sedes.